



République Française

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS
DE CRUSEILLES**

LE 9 AVRIL 2019

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles, dûment convoqué le 3 avril 2019, s'est réuni au siège de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles, sous la présidence de Jean-Michel COMBET, Président

Etaient présents ou représentés :

Commune d'Allonzier la Caille

M. Gilles PECCI, Mme Corinne GARCONNET, M. Georges Noël NICOLAS, M. Michel de REYDET *procuration*

Commune d'Andilly

M. Gérard LACROIX (suppléant)

Commune de Cercier

M. Jean-Michel COMBET

Commune de Cernex

M. Vincent TISSOT, M. Jérôme WAHL

Commune de Copponex

M. François RICHER, Mme Catherine KOEHL *procuration*

Commune de Cruseilles

M. Daniel BOUCHET, M. Bernard DESBIOLLES, Mme Catherine CHALLANDE, Mme Emilie MIGUET, M. Louis JACQUEMOUD, M. Frank GIBONI, Mme Dorine PEREZ *procuration*, M. Christian BUNZ, M. Louis-Jean REVILLARD

Commune de Cuvat

M. Dominique BATONNET, Mme Marcelle BUFFARD

Commune du Sappey

Mme Laura VIRET

Commune de Saint Blaise

M. André VESIN

Commune de Villy le Bouveret

M. Jean-Marc BOUCHET

Commune de Menthonnex en Bornes

M. Guy DEMOLIS, M. Bernard SAILLANT

Commune de Villy le Pelloux

M. Jean-François VERNON, Mme Charlotte BOETTNER

Commune de Vovray en Bornes

M. Xavier BRAND

Quorum : nombre total de délégués en exercice 29 ; présents ou représentés : 29 Absents : 0

Secrétaire de séance : Mme Marcelle BUFFARD

Date d'affichage : 11 AVR. 2019

OBJET : ACQUISITION FONCIERE A VOVRAY EN BORNES

ACQUISITION FONCIERE A VOVRAY EN BORNES

Monsieur le Président indique que la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles a sollicité le GFA la GAIETE, M. DUVERNAY Pierre et Nicolas pour l'achat d'une parcelle de terrain dont il est propriétaire cadastrée section B n°2185 d'une surface de 15 m², pour la mise en place d'un poste de refoulement public des eaux usées du secteur le VERNAY.

Le prix forfaitaire d'acquisition négocié est de 1 000 € TTC.

Monsieur le Président propose au Conseil communautaire de valider cette acquisition aux conditions négociées.

**Le Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles,
entendu l'exposé du Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité**

- **DECIDE** l'acquisition auprès du GAEC la GAITE, M.DUVERNAY Pierre et Nicolas de la parcelle B 2185 d'une surface de 15 m² au prix forfaitaire de 1 000 € TTC
- **AUTORISE** la prise en charge de l'ensemble des frais occasionnés par cette acquisition
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous documents afférents à cette affaire

Acte certifié exécutoire le : 11 AVR. 2019
Le Président
Jean-Michel COMBET



Topographie - Bornage - Expertise - Partage - Copropriété
 (travaux) - Urbanisme - Implantation - VPO - Restauration

Bornage effectué le 28/03/2017
 en présence et avec l'accord de :

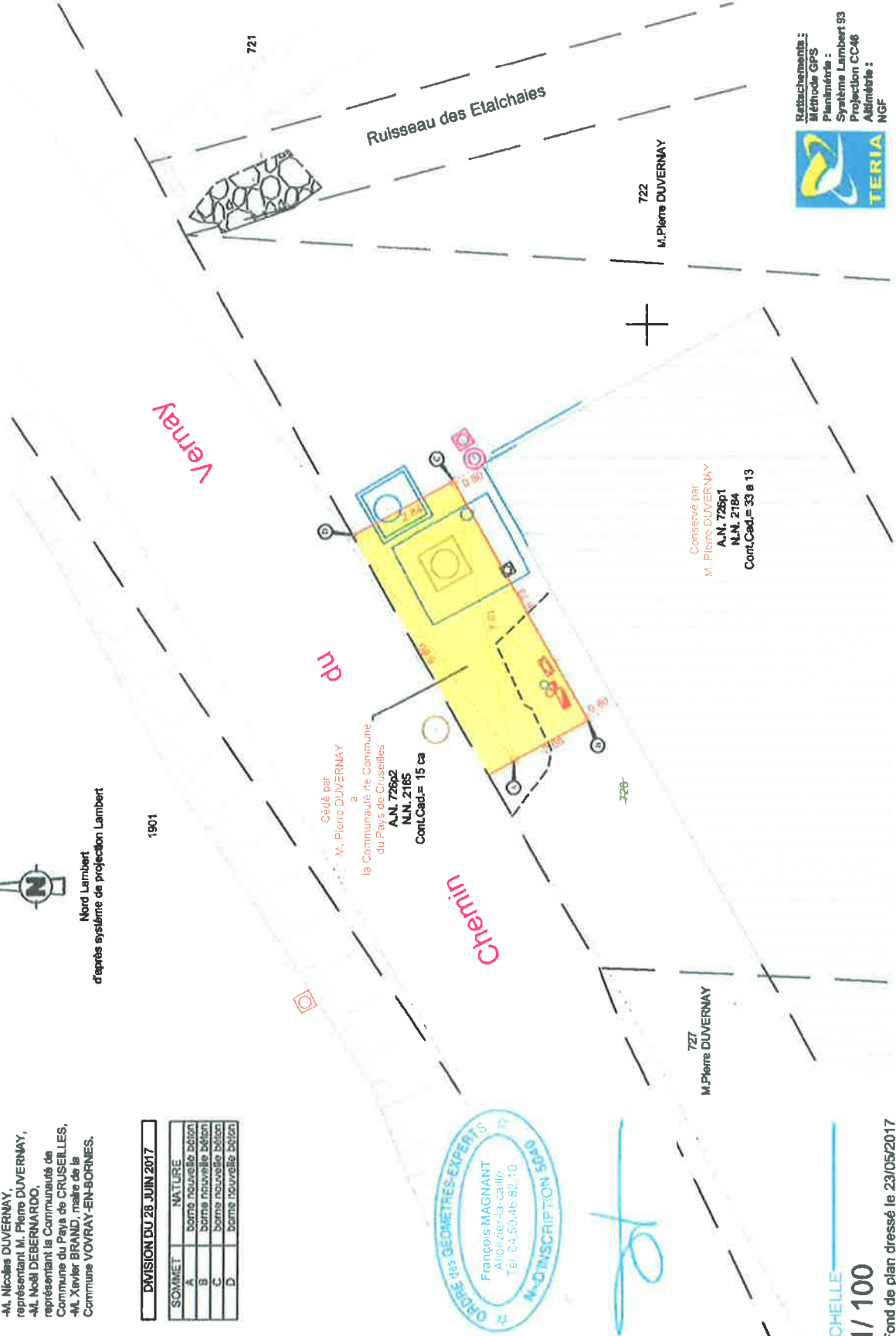
- M. Nicolas DUVERNAY, représentant M. Pierre DUVERNAY,
- M. Noël DEBERNARD, représentant la Communauté de Commune du Pays de CRUSEILLES,
- M. Xavier BRANCI, maire de la Commune VOVRAY-EN-BORNES.

SOMMET	NATURE
A	borne nouvelle béton
B	borne nouvelle béton
C	borne nouvelle béton
D	borne nouvelle béton

DIVISION DU 28 JUIN 2017



Nord Lambert
 d'après système de projection Lambert



LEGENDE

- Borne existante pierre
- Borne existante béton
- Borne nouvelle
- Point calculé
- Piquet - Marque de peinture
- Tube - Clou d'arpentage
- Limite de propriété
- Application du plan cadastral
- N° cadastral
- Ancien numéro
- Nouveau numéro
- Contenance cadastrale
- Superficie réelle
- Bord chaussée
- Grillage
- Closure
- Mur et signe
- Mur de soutè
- Talus
- Arbres Feuille
- Héle
- Poteau électrique
- Téléphonique
- Lampadaires

Envoyé en préfecture le 10/04/2019
 Reçu en préfecture le 10/04/2019
 Affiché le **11 AVR. 2019**
 ID : 074-247400112-20190409-D_2019_52-DE

TERIA

Rattachements :
 Méthode GPS
 Planimétrie :
 Système Lambert 93
 Projection CC46
 Altimétrie :
 NGF